



# Floréal lignes

Année 2017, n°41

31/03/2017.

## DANS CE NUMÉRO :

Rendre à l'usager des soins le pouvoir d'agir.	P1 à 4
Sur un air de musique	P4
Il était une fois dans l'Ouest	P4
Sortie de neige	P5
Le loto	P5
Une chance au tirage!	P5
Anniversaire	P6
Une marche bénéfique	P6
Auguste et Louis Lumière	P6
Une fleur est née à l'aurore	P7
La raclette	P7
Travail et handicap	P7
Itinéraires Singuliers	P7
Photothèque	P8

## Le mot du Président.

Voilà le printemps. Au printemps, nos cœurs sont repeints au vin blanc chantait Jacques Brel. Au printemps, on rêve de renouveau, d'initiatives, de projets. Pour une association comme Floréal, chaque printemps est un défi en forme d'initiatives à prendre, de projets à élaborer, à faire partager. 2017, c'est la première année du projet théâtre qui pendant 3 années va mobiliser nos énergies et notre imagination. Déjà d'autres projets sont en réflexion pour l'année prochaine pour répondre au mieux aux attentes aux besoins qui s'expriment ou ne s'expriment pas en dehors des grands centres urbains. Floréal est toujours disponible pour apporter son expérience, son vécu au service des autres. A Floréal, chaque printemps est une promesse de belles récoltes d'amitiés, d'échanges, de projets. Le printemps 2017 sera encore plus prometteur que les précédents.

Jacques VUILLEMIN,  
Président de Floréal.

## Rendre à l'usager des soins le pouvoir d'agir

Le concept de capabilité, proposé par Paul Ricoeur, met au premier plan la capacité d'action de chacun. Le soin permettrait ainsi de proposer au patient une aide pour qu'il retrouve une puissance d'agir peut-être altérée par la souffrance mais jamais anéantie.

Le principe d'autonomie semble aujourd'hui l'alpha et l'oméga de l'éthique médicale. Il faut bien admettre que l'évolution de la société, comme d'ailleurs de la médecine, y pousse. Pourtant, certains estiment à contrario, qu'en matière de santé, l'autonomie reste pour le patient au mieux un leurre, au pire une source d'angoisse supplémentaire. En effet, selon cette approche, une personne sérieusement malade, dominée par la crainte d'une menace réelle ou inconnue, ne peut être raisonnablement considérée comme un individu véritablement autonome. Dans cette même veine critique, l'autonomie peut être envisagée comme un simple prétexte moral dont le principal intérêt serait de permettre aux médecins de se décharger du poids de la responsabilité et du risque.

### De quoi parle-t-on ?

Dans un avis de 2005, le comité consultatif national d'éthique (CCNE) évoque la question de l'autonomie dans le cadre pratique d'un refus de traitement. Les rapporteurs s'interrogent sur le sens même du mot « autonomie » en ces termes : est-ce la capacité à se donner une loi ou la capacité à se donner des valeurs ? Ils évoquent ainsi la notion d'autonomie de volonté qu'ils définissent comme le pouvoir d'une personne de suspendre la spontanéité impulsive qui détermine mécaniquement son action, pour se décider en fonction d'une résolution consciente et personnalisée. Cette forme d'autonomie apparaît cependant controversée car elle peut se décliner selon deux acceptations bien différentes ; soit comme souveraineté, soit comme auto-limitation. Chacune de ces acceptations renvoyant deux écoles philosophiques qui s'opposent sur bien des points.

-La première conception a été promue au XIXe siècle par le philosophe John Stuart Mill et peut se résumer ainsi : « La seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de la force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres (...) Sur lui-même, sur son

Ô Jardin de Floréal  
48b, rue de Belfort  
25000 Besançon  
03 81 47 12 96

flore.al.handicap.psy@wanadoo.fr  
<http://pagesperso-orange.fr/flore.al.asso>



corps et son esprit, l'individu est souverain. » L'autonomie de la volonté en tant que « souveraineté » consiste dans la possibilité d'avoir des préférences singulières et de choisir en fonction d'une conception du bien dont il appartient à chacun de déterminer librement le contenu. L'autonomie se cantonne alors à la capacité d'opérer des choix.

-La seconde conception se définit comme auto-législation et s'exprime par la capacité d'un sujet à se soumettre aux seules lois qu'il se donne. Cette conception « déontologique » intègre une dimension de maîtrise rationnelle de la sensibilité inspirée de Kant mais aussi de Jean-Jacques Rousseau. On la retrouve chez ce dernier à travers cette célèbre formule tirée du *contrat social* : « *l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté.* » On comprend que cette approche rationnelle doit être libérée de toute autorité morale extérieure pour s'exprimer, l'autonomie va ici évidemment beaucoup plus loin que le seul consentement. Dans la relation de soin, sommes-nous pour autant réduits à choisir entre l'autonomie comme souveraineté et l'autonomie comme auto-limitation ?

### Le concept de capabilité

Cherchant à dépasser ce débat qui peut rapidement apparaître stérile à bien des égards, Paul Ricoeur nous propose de réfléchir à une troisième voie. Pour y parvenir, l'auteur va, une fois n'est pas coutume, faire appel à un économiste, Amartya Sen. Ce dernier, de nationalité indienne, prix Nobel d'économie en 1998, a eu l'immense mérite aux yeux de Ricoeur de chercher à prendre en compte des « sentiments moraux » dans les comportements économiques. Travaillant sur des questions de développement économique et social des pays pauvres, Sen a été amené à réhabiliter l'éthique en économie. C'est ainsi qu'il va définir, dans les années 1980, le concept de capabilités dont l'intérêt est de remettre au premier plan la capacité d'action de chaque personne. Ce concept, pierre angulaire de la pensée du Sen, se définit comme « *un ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui reflètent la liberté dont disposent actuellement la personne pour mener un type de vie ou un autre ou à un autre* ». Paul Ricoeur voit ainsi dans les travaux de Sen un prolongement à sa propre réflexion sur « l'homme capable ». Transposant ces recherches du champ de l'économie à celui de la philosophie morale, Ricoeur écrit : « *A l'opposé de la tradition utilitariste qui fonde cette évaluation sur les résultats accomplis, eux-mêmes réduits à l'utilité, c'est sur la liberté d'accomplir, prolongement de la liberté positive, que Sen fait reposer l'évaluation sociale.* » C'est ici, selon lui, « *qu'intervient la liberté dont dispose l'individu, et avec la liberté, la question des droits qui transforment les libertés abstraites en opportunités réelles* ». Pour Ricoeur, Sen a le mérite de dépasser le débat convenu entre liberté négative - absence d'entrave que d'autres individus, et principalement l'Etat, peuvent imposer à une personne - et liberté positive - ce qu'un individu, toute chose prise en compte, et capable ou incapable d'accomplir. Sen refuse donc de s'enfermer dans cette alternative. Selon lui, si la défense des libertés négatives est une chose, elle doit être complétée par des considérations sur les droits et opportunités réels dont jouissent les individus.

A cet égard, la capacité de « *pouvoir se déplacer en toute sécurité* » relève bien de la liberté négative, mais elle permet aussi l'expression d'une capacité d'autonomie personnelle relevant de la liberté positive. De même,

être bien nourri ou en bonne santé, lire ou écrire, être heureux, avoir le respect de soi-même, participer à la vie de la communauté... sont autant de fonctionnements constitutifs de la liberté réelle des individus. La quasi-unanimité des libertés positives se développe donc bien à partir des libertés négatives (*et en premier lieu « avoir le droit à avoir des droits »*). On peut évoquer ici une autonomie en situation où les capacités de chacun transforment les libertés abstraites en opportunités réelles.

Pour autant, il ne faut pas perdre de vue que la notion de capabilité ne peut se comprendre qu'à partir de son revers : la vulnérabilité. En ce sens, il nous faut considérer non pas ce que l'individu choisit finalement, mais bien l'ensemble des choix qui, tenant compte de ses possibilités, s'offre à lui. A titre d'exemple, être pauvre n'est pas seulement avoir de faibles revenus et se trouver en état de plus grande vulnérabilité face aux aléas de la vie, mais plus fondamentalement être privé de libertés réelles, d'autonomie en situation, c'est-à-dire pour Sen de capabilités. La Question devient moins celle de l'autonomie que de la capacité de la personne à s'en servir. On peut ainsi définir la pauvreté comme des manques de capabilité, ou des pertes de « pouvoir-sur.. ». Mais si l'on réfléchit bien, être malade ou handicapé, voir très âgé, n'est-ce pas également manquer de capabilités ? Plus précisément, la pauvreté, le handicap, la maladie ou la vieillesse peuvent être considérés comme des formes de vulnérabilités qui correspondent à des pertes de capabilités relevant suivant le cas des sphères sociales, culturelle et physiologique ou psychologique- si ce n'est souvent de plusieurs à la fois. En effet, c'est bien en permettant à la personne malade ou handicapée d'avoir la capacité, malgré sa situation de vulnérabilité, à une certaine liberté de choix dans son rapport aux autres que nous lui permettrions d'acquérir une autonomie réelle et non une autonomie théorique.

Il s'agit d'ailleurs plus globalement, en référence à Canguilhem, de rappeler que la santé comme rapport à la norme est un état « *inéluçtablement précaire* ». Nos capabilités sont donc par nature relatives et inconstantes. En ce sens, la maladie-avant d'être un fait biologique se traduisant par un écart à la norme-est d'abord une épreuve existentielle singulière. Dès lors, comme le « normal » ne peut se comprendre qu'à partir de l'apparition du pathologique, la capacité ne peut se juger qu'en référence à la vulnérabilité qui n'est rien d'autre que l'expression ontologique de la précarité humaine. Il s'agit bien de penser l'homme comme un être à la fois « *agissant* » et « *souffrant* ». Il nous semble que cette conception de l'homme se retrouve parfaitement chez Paul Ricoeur : « *La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voire la destruction d'agir, du pouvoir-faire, ressenties comme une atteinte à l'intégrité de soi. C'est peut-être là l'épreuve suprême de la sollicitude, que l'inégalité de puissance vienne à être compensée par une authentique réciprocité dans l'échange.* »

Dans ce passage, Ricoeur souligne que la souffrance correspond à un manque de « *capacité d'agir* » (autrement dit de capabilité) mais que c'est justement ce manque qui appelle l'agir d'autrui. « *La capacité n'est pas une norme qui permettrait de tracer une ligne de partage entre diverses manifestations de l'humain, c'est une notion qui doit rendre pensable un « travail éthique » qui unit l'exigence moderne d'autonomie et la prise en compte de la vulnérabilité du soi.* » La capacité à la fois espérée et éprouvée est bien une puissance qui n'existe que d'être expérimentée. Paul Ricoeur va alors jusqu'à écrire : « *Le droit à certaines capabilités renvoie à l'idée grecque d'arête dont il ne faut pas oublier*

qu'elle signifie fondamentalement l'excellence de l'action. » Et de conclure qu'il est bel et bon de pouvoir faire.

### Relier Autonomie et vulnérabilité

Seul, donc, un individu fragile peut être appelé à devenir autonome. Rappelons que Paul Ricoeur définit plusieurs capacités fondamentales de l'humain : pouvoir dire, pouvoir agir, pouvoir raconter (et pouvoir se croire capable de dire, de faire et de raconter). Ces pouvoirs peuvent être mis en rapport avec les incapacités pratiques, linguistiques et narratives. Cette fragilisation des capacités humaines peut être certes liées à la maladie, à l'infirmité ou au vieillissement, mais elle est aussi tributaire de l'institution humaine et aux inégalités qu'elle engendre. D'où l'importance des conditions sociales, culturelles dans lesquelles sont dispensés les soins. Dans cette conception, le soin peut apparaître comme une action organisée qui va permettre de redonner des capacités à une personne vulnérable qui, à un moment donné de sa vie, provisoirement ou définitivement, en est plus ou moins privée. Le soin serait cette aide que je propose à autrui afin que celui-ci retrouve une puissance d'agir » (son « *conatus essendi* » pour parler comme Spinoza) qui peut, certes, être altérée par la souffrance mais jamais anéantie. Avec ses compétences, le soignant doit permettre (ou du moins faciliter) ce réarmement des capacités. Sa tâche consiste à « re-possibiliser » l'existence du patient, à l'aider à donner un horizon nouveau à sa vie, à ouvrir son champ des possibles. La leçon que nous a laissée Canguilhem est à cet égard essentielle. En effet, il nous rappelle que le pathologique est aussi chargé de valeurs positives car cet état constitue une allure nouvelle de la vie, un autre équilibre et non pas simplement une diminution ou un déficit. D'ailleurs, même si la guérison est obtenue, le sujet ne revient jamais à son état antérieur. La maladie laisse une trace dans son histoire, elle le modifiera durablement car « aucune guérison n'est retour à l'innocence biologique ». La maladie peut devenir une expérience d'innovation positive du vivant et non plus seulement du fait diminutif.

### Entre disease et illness

Le problème c'est que la médecine moderne devient incompréhensible pour le commun des mortels. Le discours que le médecin tient sur la maladie (beaucoup plus que le malade) n'a que très peu à voir avec la réalité vécue par le patient. C'est ainsi qu'aujourd'hui, médecins et malades ne parlent plus le même langage. La philosophe Claire Marin, qui témoigne de son expérience de la maladie grave dans son livre *Hors de moi*, peut écrire : « Je ne parle pas de la maladie comme les médecins. Je parle de la maladie réelle, vivante, vulgaire. La maladie des médecins est ordonnée, elle se manifeste par le biais de symptômes spécifiques selon un protocole clairement défini. La maladie vulgaire n'en fait qu'à sa tête, se permet des réactions non répertoriées, transgresse les lois auxquelles elle devrait obéir. Elle n'est pas prise au sérieux bien sûr. »

A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que la langue anglaise possède plusieurs termes pour évoquer la maladie. Il existe ainsi une différence entre les altérations biologiques qui portent le nom de *disease* et le terme *illness* qui représente le vécu subjectif du malade. Avec cette distinction nous sommes face à deux approches, celle qui se veut rationnelle, scientifique, donc du médecin, et celle plus phénoménologique, plus imprégnée d'affects du malade. Ces discours sont deux vérités qui reposent toutes deux sur des types de savoirs qui n'ont que peu de choses

en commun. La question est d'autant plus complexe qu'il peut tout aussi bien avoir *disease* sans *illness*, c'est-à-dire anomalie biologique sans symptômes, qu'*illness* sans *disease*, c'est-à-dire processus de somatisation. Que ces deux discours puissent à un moment donné se rencontrer représente alors tout l'enjeu de la relation soignante. Céline Lefèvre explique : « Fort de son savoir et de ses connaissances, le soignant devra effectuer un va-et-vient constant entre, d'une part, la logique de ses savoirs et de ses savoir-faire et d'autre part, la logique existentielle du malade. » Autrement dit, il s'agit de passer d'un monde à l'autre. Si la médecine moderne a fait des merveilles face à la maladie comme *disease*, elle semble pourtant ne pas avoir assez tenu compte de l'expérience du malade comme *illness*.

### Des « loyautés invisibles »

Une conception de la relation de soin s'articulant au concept de capacité est possible et même souhaitable car elle peut réduire ce fossé *disease* et *illness*. Elle présente en effet le mérite non négligeable de permettre un échange entre soignant et soigné mais aussi de réunir les professionnels de santé autour d'une visée commune : le maintien, voire l'augmentation des capacités ; Le médecin, l'infirmière, l'aide soignante, la diététicienne, le kinésithérapeute, l'assistante sociale, le psychologue pour ne pas citer qu'eux, se retrouvent ainsi, chacun avec leurs compétences autour d'un objectif commun, maintenir, et si possible élargir, avec sollicitude pour ce malade le champ des possibles. Il n'en reste pas moins qu'en fin de compte ce sera le malade qui fera le choix de sa vie, simplement ce choix grâce à l'action des soignants sera éclairé et pourra être le plus large possible en favorisant une autonomie en situation. Il ne faut jamais oublier en effet que le sujet n'accède qu'à des bribes de sa propre capacité d'agir. Quels que soit son état de santé, son âge, son milieu social, l'individu ne peut ouvrir son champ des possibles qu'avec la médiation d'un autre. Les capacités de l'homme, aussi variées qu'elles puissent être, ne sont en effet jamais données d'emblée. Pour s'exprimer elles doivent être approuvées, autorisées, soutenues, aidées.

Renforcer l'autonomie des patients consiste au fond à les aider à retrouver des capacités qui leur permettent de traduire leurs valeurs dans des actes. Car, comme le note Pierre Boite, « il ne s'agit pas seulement de se baser sur les préférences d'une personne "incapable" et "incompétent", mais bien de s'assurer que toute décision se fera sur la base d'un style de vie et de valeurs de cette personne, hic et nunc, en situation » Reste, et ce n'est évidemment pas le plus facile, à définir de quelle manière le soignant peut mener à bien cette tentative de remobilisation des capacités du soigné. Une des voies possibles serait alors paradoxalement d'être bienveillant pour que le soigné puisse retrouver son autonomie, pour qu'il puisse – avec l'aide attentive et le soutien actif non seulement des soignants mais aussi de la collectivité dans son ensemble – acquérir l'usage de nouvelles capacités physiologiques et sociales.

La relation soigné/soignant comme recherche d'acquisitions de nouvelles capacités ne peut pour autant se réduire à l'existence d'un accord mutuel négocié liant deux parties au travers d'une liste de droits et de devoirs que chaque protagoniste se devrait de suivre scrupuleusement. Car ce qui se joue dans la relation entre un soignant et un soigné ne pourra jamais figurer (et c'est tant mieux), dans aucun contrat, protocole et même charte aussi précis qu'ils puissent être. En vérité la relation soignante est par essence complexe et déséquilibré, elle ne sera jamais totalement rationnelle et égalitaire. Selon la belle formule de Marie Garrigue-Abgrall nous serions dans ce qu'elle nomme « le domaine des loyau-

tés invisibles. »

Mais, paradoxalement dans ma relation à l'autre, c'est autrui – ici le malade – qui par sa faiblesse même domine la relation. Il oblige le soignant à agir. Il serait possible de faire un parallèle avec le droit d'hospitalité qui, selon Hannah Arendt, « représente la coexistence des hommes qui n'ont pas souscrit de contrat. » Le soin retrouve ici sa vocation première, proposer une aide afin de rétablir une identité en danger. Il s'agit bien de répondre à celui qui se trouve, ponctuellement ou du-

ramblement, en situation de vulnérabilité et/ou de souffrance afin qu'il puisse retrouver ses capacités, ou en inventer de nouvelles, et parvienne à maintenir ainsi ouvert le plus possible son champ des possibles en maintenant ainsi son estime de soi.

*Extrait de la revue Santé Mentale : « L'empowerment en santé mentale » n°212.*

## Nouvel an en musique.

Nous avons eu la chance (grâce à Marie-Jo Léqué) d'aller écouter l'orchestre Victor Hugo, le 7 janvier 2017, et ainsi commencer l'année en musique. Etaient présents : Delphine, Marie, Ambre, Colette, Virginie, Benoît, Alain et moi-même.

La salle était comble. L'orchestre, composé d'une centaine de musiciens, a d'abord interprété une œuvre de Léonard Bernstein : *Candide*, avant d'enchaîner avec « Un Américain à Paris », composé par Gershwin, suite à un séjour dans notre capitale.

Se sont succédés : « Summertime » (balade d'une mère à son enfant) et la musique très connue du film : « Le train sifflera trois fois » (Dimitri Tiomkin).

Ensuite, une « soprano » brésilienne, chantant divinement bien, a interprété « I feel pretty » de la célèbre comédie musicale « West Side Story » (Histoire de deux gangs rivaux américains).

Le concert s'est terminé avec le non moins connu « New-York, New-York » du film de Martin Scorsese, souvent chanté par Liza Minelli.

Luanda Siqueira, (nom de la chanteuse brésilienne) a fait chavirer de bonheur le cœur des spectateurs présents, petits, et grands. Elle a rencontré un vif succès, et a été rappelée, une deuxième fois, en compagnie d'enfants.

Les applaudissements l'ont accompagnée à sa sortie. L'orchestre bisontin dirigé de main de maître, avec beaucoup de punch par Jean-François Verdier, a été très applaudi, après sa magnifique prestation.

A quel grand moment de bonheur avons-nous eu droit ! C'était « Formidable » On en redemande !

Merci, Marie-Jo, d'avoir fait profiter « Ô Jardin de Floréal », de ce bel après-midi !

« La musique classique n'a pas de classe sociale et n'a pas d'âge » phrase de Renaud Capuçon, grand violoniste, pouvait on lire dans le journal le lendemain, est tout à fait de circonstance !!!

Nicole P.

## Il était une fois l'ouest.

Il fait très froid ce samedi 7 janvier mais je suis prête à sortir, quelle bonne idée ce concert ! Le concert de Nouvel An de l'orchestre Victor Hugo de Franche-Comté qui va nous embarquer en Amérique, du côté de l'Ouest. Avant de partir j'ai hésité : bonnet de laine ou chapeau de cow-boy ? Rassurez-vous j'ai choisi le premier.

Quand je suis arrivée à Floréal, Alain attendait déjà devant la porte. Ensuite sont arrivées Colette puis Delphine.

A Micropolis nous avons rejoins Marie, Nicole, Benoît et Ambre notre mélomane en herbe.

Quelle chance nous sommes bien placés et la salle bien remplie et très animée car ce concert d'après-midi est dédié aux enfants.

Les adultes qui les accompagnent sont contents de leur faire découvrir un orchestre « vivant » et des musiques à la fois classiques et populaires comme « le train sifflera trois fois » de Dimitri Tion Kin. Et dans ce voyage extraordinaire il y avait aussi Bernstein, Gershwin et bien d'autres encore.

La plupart de ces mélodies avaient enchanté mon enfance.

On se laisse « envoler » par ses airs merveilleux aux accents de Blues et de Jazz (un Américain à Paris, New York New York) !

J'ai beaucoup aimé la soprano Luanda Siqueira.

Le chef Jean-François Verdier anime l'orchestre avec brio et je regarde autant que j'écoute car j'aime beaucoup observé le geste et la posture des musiciens quand il joue.

Ambre a eu l'air très intéressée du début à la fin et les applaudissements ont été généreux. Notre groupe a beaucoup

apprécié. La musique classique s'adresse à tous et nous offre des mélodies d'une telle beauté qu'elle semble venir de l'au-delà, elle nous transcende et touche le cœur et l'âme.  
J'en écoute souvent et cela me fait beaucoup de bien. Bien sûr les goûts diffèrent et j'aime aussi d'autres styles mais j'espère que nous irons à d'autres concerts de musique classique.

Virginie V.

### **Sortie neige.**

Ce dimanche, Laetitia, Delphine, Isabelle, Alain et moi Christian, nous nous sommes rendus à Arc sous Cicon pour faire de la raquette.

Nous avons rendez-vous à 11H sur l'emplacement de Floréal. Nous sommes partis à 11h05 pour une demi-heure de route avec la voiture de Delphine.

Nous sommes à 11h35 sur le site, d'ailleurs nous avons eu du mal à trouver de la place pour garer la voiture.

Nous sommes arrivés dans le local de la salle commune d'Arc sous Cicon. Nous avons eu du mal à passer, tellement qu'il y avait du monde et nous avons appris qu'il n'y avait plus de raquettes pour marcher sur la neige.

Une fois arrivés, nous avons mangé et bu en attendant que des raquettes reviennent, sans espoir.

Vu qu'il n'y avait plus de raquettes, nous décidions de marcher sur la neige, nous sommes sortis à 12h45 pour faire une balade de 6 Km autour d'Arc sous Cicon, nous sommes passés dans la forêt avec des montées et des descentes, qui ont jalonné le parcours du circuit que nous avons fait à pied.

Nous sommes revenus à 14h30 au local de la salle des fêtes de la commune, nous avons bu un café et mangé du gâteau et nous sommes partis à 15h00 pour retourner sur Besançon.

Ce fut une très belle journée ensoleillée et nous avons passé un bon moment.

A la prochaine, dans un an...

Christian B.

### **Le loto.**

Dimanche 5 Février, nous avons été invités au loto. Nous avons rendez-vous à Floréal dans les environs de 14H.

Nous avons commencé Nicole, Martyne, Josiane, Alain, Karim, Isabelle, Benoit et moi. Nous avons pris deux plaques pour jouer au loto. C'était Laetitia, qui tenait les chiffres, pour cacher le numéro qui avait été tiré, nous prenions des petits papiers carrés. Il y avait des beaux lots comme une horloge, des fleurs, des ateliers cuisine. Nous avons fait trois parties. Alain, Josiane, Martyne ont gagné des lots, pour ceux qui n'avaient rien gagné, nous avons des lots de consolation, ces lots étaient une petite gomme odorante et des surligneurs.

Une fois terminées les trois parties, nous avons mangé des crêpes avec du Nutella, du sucre, agrémentées de café et de boissons. L'ambiance était bonne et tout le monde c'est amusé. Ce fut un bel après-midi.

Christian B.

### **Une chance au tirage !**

Dimanche 5 février, un loto, a été organisé à Floréal, puis s'est poursuivi en fêtant la Chandeleur. Les Floréaliens Martyne, Josiane, Colette, Isabelle, Karim, Benoît, Alain, Christian, et moi-même, sans oublier notre animatrice aux mains innocentes ??? Laetitia ont répondu en nombre!

De jolis lots ont été mis en jeu lors de trois parties. Alain a gagné une belle pendule, Josiane un plaid bien douillet, et une petite armoire étagère. Quant à Martyne, elle a décroché des bons pour un atelier cuisine, un floréal'déj, et un autre pour un repas à thème !!! Chaque numéro tiré nous a fait réviser les départements français (nous avons joint l'utile à l'agréable). Les moins chanceux ont eu droit à un lot de consolation, une participation à la vaisselle, et payer au plus vite leur adhésion pour 2017 !!

Ensuite, tout le monde s'est bien régalé avec les crêpes, préparées par Laetitia (merci à elle). Chacun les a garnies selon son goût (miel, sucre, chocolat, confiture). Elles ont eu du succès. A croire que certains petits malins n'avaient pas déjeuné !!! Avec les crêpes, nous avons bu un café, un thé,.....

Dehors, la pluie tombait sans discontinuer. Notre après-midi n'en a été que plus appréciable, avec une bonne ambiance, ce qui ne gâche rien. Après avoir remis la salle en ordre, chacun regagna ses pénates. Je n'ai pas eu besoin de caddie pour rapporter mes lots, c'est bon à prendre lorsqu'on rentre par le bus. Une fois partie je repensai à la légende : si on a une pièce dans une main en faisant sauter les crêpes on est riche toute l'année, et je me promis de demander à Laetitia si elle avait bien respecté cette histoire !!!

Nicole P.

## Anniversaire.

Ce samedi 18 février 2017, j'ai fêté mon anniversaire. Nous sommes arrivés à 14 heures dans la journée pour faire la teuf. Nous sommes allés dans le local pour danser, il y avait un mélange de musique des années 70 – 80 – 90, nous nous sommes bien éclatés pendant 1h30. Rien que le fait de s'amuser, nous a fait oublier le quotidien. Les personnes présentes à cette fête étaient, Marc, Maude, Virginie, Isabelle, Christine C., Christine P., Annie T, Benoît, Colette, Alain, Delphine, Laetitia et moi. Suite à la danse, nous sommes passés au local B pour manger les tartes et boire les boissons qui avait été achetées la veille au magasin à côté. Nous avons passé un bon moment en cet après-midi. Au fait, je fêtais mes 41 ans dans une bonne ambiance, et j'ai entendu la guitare de Christine C. qui m'a fait plaisir. C'est tout et à la prochaine.

Christian B.

## Une marche bénéfique.

Bouger c'est bon pour la santé. Tous les médecins le disent. Et je m'applique à faire au moins une demi-heure de marche chaque jour, hors circulation.

Comme je suis très matinale j'ai plus de temps pour mes activités à l'intérieur et à l'extérieur. Mes parents ont toujours été là pour moi mais les efforts ne peuvent venir que de soi et l'opiniâtreté donne des résultats : j'ai retrouvé de la mémoire, de la concentration et toute la motricité qu'il m'était possible de retrouver. Ce n'est pas facile mais ça marche !

La proposition de Jean de nous accompagner pour des randonnées a été bienvenue. En ce froid après-midi du 25 janvier, rendez-vous à Floréal où je retrouve Christiane, Isabelle et Christian. Accompagnés de Jean et de Laetitia nous partons en voiture vers Mazargan et à partir de là nous allons d'un bon pas en longeant le Doubs.

La joie survient souvent dans les moments les plus simples et je pense au livre de Frédéric Lenoir intitulé justement La Puissance de la Joie : en ce moment elle est dans notre groupe uni par le plaisir de marcher, nul besoin de beaucoup parler. Le soleil, les arbres dénudés et là soudain sur l'eau, un héron prend son envol comme sorti d'une fable de La Fontaine. Quelques canards téméraires complètent le tableau et nous rappellent que la vie est là dans l'hiver endormi.

Après une bonne heure et demie de marche bénéfique, nous retrouvons les deux voitures. Et après ses échappées à la fois contemplative et sportive c'est bon de boire ensemble un café bien chaud !

Virginie V.

## Auguste et Louis Lumière.

Auguste est né le 5 novembre 1862 et son frère Louis est né le 5 octobre 1864 à Besançon.

Inventions :

Les frères Lumière déposent 170 brevets dans le domaine de la photographie qui leur valurent une certaine fortune. Contrairement à ceux que l'on croit, ils ne sont pas à l'origine de la photographie sur écran, mais avec l'arroseur arrosé, ce fut le 1<sup>er</sup> film dans des projections imagées en 1894, Antoine, leur père assista à une démonstration. Il existe des projections des 1<sup>ers</sup> dessins colorisés avec Emile Reynaud. Convaincu, Auguste Lumière se mit au travail avec un technicien, pour se différencier, il accepte le format 35 pouces.

En fin d'année, les deux frères travaillent d'arrache-pied sur un kinéscope\* remarquable par rapport à leur invention dont l'inspiration vient de Thomas Edison. Ils prirent une part dans la création du cinéma en inventant le cinématographe avec Charles Pathé. Ils firent fureur aux Etats-Unis avec leur invention. Ils cédèrent les brevets à Georges Méliès, qui fut le 1<sup>er</sup> à réaliser des films avec des acteurs, trucages et effets spéciaux.

Les frères Lumière arrêterent de filmer en 1902.

Les autres inventions : ils inventèrent la plaque photographique (1895), le cinéma en relief (1935) et diffusèrent leur 1<sup>er</sup> film à Cannes. Ils déposèrent 196 brevets dans la médecine (comme le tulle gras), la thérapeutique de la tuberculose.

Louis décède le 6 juin 1948 à l'âge de 83 ans. Auguste disparaît le 10 avril à 91 ans. Ils sont inhumés à Lyon.

*Kinéscope : appareil inventé par Thomas Edison en 1891, permettant de visualiser individuellement des films très courts.*

Christian B.

## Une fleur est née à l'aurore.

Une fleur est née à l'aurore,  
Toute dorée et auréolée de bleu,  
La pluie du matin versait sur ses petits pétales délicats des gouttelettes bien trop froides pour ce nouveau-né végétal de l'hiver.  
A petits pas, il s'est abrité sous le porche bien éclairé d'une grande maison isolée.  
Un doux chant parvint à mes oreilles endormies.  
Devant la porte, recroquevillée, cette petite fleur me lançait un bonjour et bonne humeur.  
Ses feuilles tremblantes prirent ma main et, dans le silence, je la mis sur mon cœur refroidi par les déboires d'une vie dure, à ma peau meurtrie.  
Chante encore un peu, souris-moi, parles-moi du printemps et de ton ami le merle.  
Elle me raconta la couleur des rêves, et la tête en apesanteur, j'oubliai la douleur.

Christine P.

## La raclette.

Dimanche 12 mars 2017, avait lieu la raclette. Nous avons rdv à 11h au local de l'association. Les personnes présentes étaient Benoît, Marc, Christine P., Emmanuelle GB, Christian, Laetitia, Delphine, Isabelle, Alain, Nicole, Virginie et Julie P. Nous avons fait la salade de fruits pour le dessert et éplucher les pommes de terre qui ont cuit dans l'eau. A midi, nous avons pris le pot avec les boissons : thé, cola ; orangina et eau gazeuse. Il y avait du fromage à raclette et de la charcuterie, accompagnés par les pommes de terre. La journée était bonne grâce au temps dehors. Nous avons également mangé de la salade avec sauce faite maison. Le dessert avec la salade de fruits et du café (ou thé). Une fois la vaisselle faite, nous avons joué au tarot ou au scrabble. Nous sommes partis à 16h30, ce fut une belle journée.

Christian B.

## Travail et handicap.

En lisant ces deux mots, on a l'impression au premier abord que rien ne peut rejoindre ces deux termes.  
« Travail » est synonyme de santé, de rendement, de compréhension des consignes demandées.  
Au contraire, à travers le mot handicap, on peut lire des synonymes de faiblesse, de maladie.  
Parfois, le handicap est tellement fort que l'on peut piquer un fou rire tant cela peut nous faire appel à des choses absolument dramatiques voire inimaginables de souffrance et de dureté.  
Voilà pourquoi certains entrepreneurs mettent un frein à des embauches, ne pouvant imaginer une personne handicapée travailler et être efficace.  
Souvent l'ambiance est froide et nous perdons notre sang froid, nous sommes très vite humiliés par nos collègues et ça y est nous sommes catalogués.  
L'ambiance peut nous mettre mal à l'aise et nous sommes très vite jugés comme inaptes à travailler alors que nous aurions de belles choses à dévoiler dans notre travail.  
L'ambiance tendue au travail peut vite nous conduire à la dépression et pour se relever cela se révèle très dur.  
Nous pouvons à travers le mot « handicap » mettre une touche d'originalité (mais sans moquerie= le respect)  
Ex : originalité du patient qui peut amener à mettre des fantaisies dans son travail ou avancer des idées auxquelles personne n'aurait songé.  
J'ai constaté que, lorsque l'on parle de maladie psychique, la personne perd de sa crédibilité et on s'éloigne d'elle tant on a peur de devenir comme elle.  
Nous savons pertinemment que la maladie psychique n'est pas contagieuse et qu'elle ne peut exprimer le mépris.

Maude R.

## Itinéraires Singuliers.

Les adhérents du Gem Ô Jardin de Floréal" se sont vus proposer dès le mois d'Octobre 2016, un projet porté par l'association Itinéraires Singuliers, sur le thème «Profondeurs».  
Les Floréliens de l'atelier peinture, dirigé par Nicolas ont décidé de mettre en peinture les monstre des abysses afin de coller au thème des profondeurs.  
Des œuvres individuelles, tirées de leur imagination ou s'aidant de modèles, ont constitué une fresque collective.  
Cette fresque a été exposée lors de l'exposition à la galerie de l'Ancienne Poste de BESANCON, qui a eu lieu du 21 au 25 Mars 2017.

Cédric L., stagiaire en animation sociale.

# Photothèque



Sortie raquette - Janvier 2017



Galette des rois - Janvier 2017



Anniversaire de Christian - Février 2017



Loto et crêpes - Février 2017



Raclette - Mars 2017



Œuvre collective de peinture « Profondeurs »,  
Exposition Itinéraires singuliers - Mars 2017